

LETTRE D'INFORMATION MUNICIPALE JANVIER 2023 – N° 102



ÉDITO DU MAIRE – Didier LATHUILLE

Oublions un instant nos préoccupations et laissons-nous porter par la magie de Noël et des fêtes de fin d'année.

C'est pour cette raison que notre équipe a tout de même souhaité éclairer et décorer notre centre village et la mairie, mais de façon plus économique et sur une durée plus courte, juste le temps des fêtes.

Dans ce même esprit d'économie et d'écologie, vous avez dû constater que nous avons supprimé l'éclairage de nombreux candélabres sur les voies d'accès à notre village, pour ne conserver que ceux qui restent nécessaires à la sécurité.

Nous voulions davantage... Ce sera fait ultérieurement en fonction de la technicité à mener en accord avec les services de la Régie d'Electricité de Thônes.

Je profite de ce message pour vous souhaiter une belle année 2023, qu'elle puisse vous amener la paix, la joie et le plaisir de vivre dans notre village.

VIE DE LA COLLECTIVITÉ

LES VŒUX DU MAIRE

Voilà deux années que les élus et la population ne peuvent se retrouver ensemble pour fêter la nouvelle année !

Le Maire et les conseillers municipaux sont heureux d'inviter l'ensemble de la population saintjeandine au traditionnel échange de vœux qui aura lieu le :

JEUDI 05 JANVIER 2023, à 18 h 30, à la salle « La Sixtine »

BIBLIOTHÈQUE ST JEAN BOUQUINE

Devant la fréquentation encourageante de la bibliothèque lors de nos nouveaux horaires d'ouverture, nous les prolongeons jusqu'aux vacances de février, avant de décider si nous les maintenons définitivement.

Donc en janvier, nous vous accueillerons :

- le mardi de 16 h à 18 h,
- le mercredi de 10 h à 12 h,
- le vendredi de 17 h à 19 h,
- le samedi de 10 h à 12 h,
- ainsi que le dimanche 22 janvier de 10 h à 12 h.

Toute l'équipe des bénévoles vous souhaite une très bonne année 2023 !

DIVERS

NEZ ROUGE

Pour éviter que la fête du nouvel an ne se transforme en cauchemar, les bénévoles de l'opération « nez rouge » restent encore cette année mobilisés dans la nuit du 31 décembre au 1^{er} janvier.

Sur simple appel (numéro vert gratuit) : **0 800 099 757**, des chauffeurs vous reconduiront gratuitement chez vous en toute discrétion et au volant de votre propre voiture, de 22 h à 8 h.

Si des personnes sont intéressées pour participer bénévolement, merci de s'inscrire sur le site :

www.onr74.fr

LA BASE D'ADRESSE NATIONALE

La plateforme www.adresse.data.gouv.fr est le site national des adresses. Il permet de référencer l'intégralité des adresses de chaque commune et les rendre utilisables par tous.

Il s'adresse :

- à ceux qui **produisent des données** (producteurs de données) et qui souhaitent ouvrir leurs données ;
- à ceux qui **exploitent des données** (réutilisateurs de données) et qui veulent télécharger des données et partager leurs réalisations ;
- à tout citoyen qui souhaite **découvrir des données** ou trouver une information.

TRAVAILLEURS FRONTALIERS

Vous habitez Saint-Jean-de-Sixt et travaillez dans le canton de Genève ? Pensez à vous faire recenser.

En effet, chaque année la commune perçoit une part de la contribution financière genevoise en fonction du nombre de frontaliers présents sur notre territoire. Cette contribution est importante pour la commune (environ 30 000 € par an) car elle permet de financer certains projets.

Le recensement est rapide, gratuit et sans aucun lien avec votre déclaration de revenu.

Pour les détenteurs d'un permis G : assurez-vous simplement que votre adresse est à jour auprès de votre employeur et de l'Office cantonal de la population.

Pour les Suisses et doubles nationaux : merci de venir en mairie (avant le 15 février prochain) avec votre carte de travail afin de vous faire recenser.

MONOXYDE DE CARBONE

Le monoxyde de carbone est un gaz invisible, inodore et très toxique. Dans notre région plus de 300 personnes sont intoxiquées chaque année, entraînant plusieurs décès. Pour éviter les intoxications, il suffit d'avoir quelques réflexes essentiels :

- avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié,
- veillez à une bonne aération et ventilation de votre logement tout au long de l'année,
- respectez les consignes d'utilisation de vos appareils à combustion,
- n'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, four, brasero, barbecue, etc...
- si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.

PERCEPTION DE THÔNES

La trésorerie de Thônes ferme ses portes au 1^{er} janvier 2023. Désormais, la commune dépend du service de gestion comptable de Rumilly :

SGC de Rumilly, 25 rue Charles de Gaulle, CS 60095, 74152 RUMILLY Cédex.

Tél : 04 50 01 01 60 / Mail : sgc.rumilly@dgfip.finances.gouv.fr

Par conséquent, tous les paiements seront à effectuer à cette adresse et pour les virements sur le compte :

FR16 3000 1001 4900 0000 066

A noter, qu'il sera impossible de réaliser des paiements PayFip entre le 14 et 20 janvier 2023



BONNE ANNÉE et BONNE SANTÉ POUR 2023 !

